

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mars 2017

Président : M. François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2017-03-07 à 12), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT et M. Olivier LEBRUN et Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, M. Alain SANSON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE (sauf délibérations n°2017-03-06 à 12), Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE (sauf délibérations n°2017-03-05 à 12 - pouvoir à Mme Coralie BELMER), Mme Violaine CHARPENTIER, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI et M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

M. Jacques BELLIER a donné pouvoir à Mme Frédérique KIBLER,
Mme Pascale RENAUD a donné pouvoir à M. Alain SANSON,
M. Michel CROUZAT a donné pouvoir à M. Richard DELEPIERRE,
M. Philippe DEVALLOIS a donné pouvoir à Mme Dorothée BILGER,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Lydie DUCHON a donné pouvoir à M. Bernard DEBAIN,
Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
M. Bruno DREVON a donné pouvoir à M. François de MAZIÈRES,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Emmanuelle DE CREPY a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. Jean-Marc FRESNEL,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY,
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. François LAMBERT,
Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS,
Mme Marie DENAISON a donné pouvoir à M. Olivier LEBRUN,
Mme Pascale CHARTON,
Mme Corinne BEBIN,
M. Erik LINQUIER,
Mme Liliane HATTRY,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
M. Benoît DE SAINT-SERNIN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 21 mars 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 29 mars 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : **Transfert de la gestion de la zone d'activité économique de Buc à l'Intercommunalité.**
Protocole d'accord entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la ville de Buc.

- ☐ **M. Pascal THEVENOT, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1321-1 et L.5216-5-I-1° ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis du Bureau communautaire de Versailles Grand Parc.

- La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 susvisée prévoit le transfert de la compétence de gestion des zones d'activité économiques (ZAE) aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au 1^{er} Janvier 2017.

C'est ainsi que la ZAE de Buc, par ses caractéristiques, rentre dans le champ de cette compétence et est donc transférée à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc depuis cette date.

- Afin de clarifier les conditions de ce transfert de compétence et de s'accorder sur un plan pluriannuel d'intervention, Versailles Grand Parc et la Ville de Buc ont souhaité formaliser les modalités de leurs interventions respectives dans le cadre d'un protocole d'accord, objet de la présente délibération.

Il s'agit notamment de préciser les conditions et modalités financières du transfert, ainsi que les interventions sur la voirie et les réseaux, notamment pour les voiries mixtes, c'est-à-dire celles desservant autant la zone d'activité que les zones d'habitations.

Un certain nombre de projets structurants y sont également abordés : la création d'un dépôt de bus pour le réseau actuellement opéré par la société de transport routier SAVAC, le développement d'une zone artisanale et la construction d'un gymnase.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'adopter les termes du protocole d'accord entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et la ville de Buc, relatif au transfert de compétence relatif à la gestion de la zone d'activité économique (ZAE) de Buc à l'Intercommunalité ;*
- 2) *d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer ce protocole d'accord et tout acte ou document s'y rapportant.*

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.*

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 17

Nombre de suffrages exprimés : 75 (incluant les pouvoirs)

*Le projet de délibération mis aux voix
est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
(1 voix contre de M. Simeoni).*

Le Président,
Par délégué,

OLIVIER BERTHELOT
Directeur général des services





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-03-07

Résumé de l'acte : Précisions concernant la compétence développement économique. Transfert de L...

Date de décision : 28/03/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.7. Intercommunalite

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 30/03/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20170328-2017-03-07-DE

Pièces jointes :

2017-03-07 - Protocole accord VGP Buc.pdf

2017-03-07 annexe - Protocole accord VGP Buc.pdf

Historique :

30/03/2017 17:13:50	Reçu	Armelle Salvador
30/03/2017 17:14:45	En cours de transmission	
30/03/2017 17:15:29	Transmis en Préfecture	
30/03/2017 17:18:22	Accusé de réception reçu	

